

CLASSIFICATIONS DES CATÉGORIES PARA-ESCALADE









Les catégories présentées dans ce document sont celles déterminées par l'IFSC, en vigueur en 2023.



Les catégories présentes aux Jeux de Los Angeles 2028 présentent les agitos (symbole paralympique).

En compétition officielle, des regroupements entre catégories peuvent être adoptés en fonction du nombre d'athlètes concourant dans chaque catégorie.





(UPPER LIMB IMPAIRMENT)



Solenne PIRET (FRA) 2023

AU2



Déficience modérée des membres supérieurs - Un membre supérieur a une fonction réduite en dessous du coude de l'athlète et n'a pas d'articulation du poignet fonctionnelle.

AU3

Déficience de la main - Une main ou plusieurs doigts des deux mains sont absents ou ont une fonction réduite. Présence de l'articulation du poignet.



Bruno LONGUET (FRA) 2025

Dans cette catégorie, l'utilisation d'une prothèse est interdite.



LIMITATION DE FORCE ET DE MOBILITÉ

(RANGE, POWER)



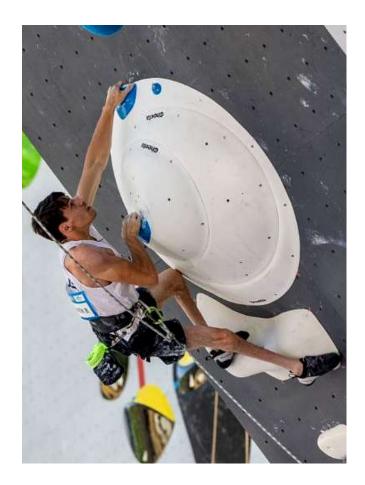
Aloïs POTTIER (FRA) 2023

RP1

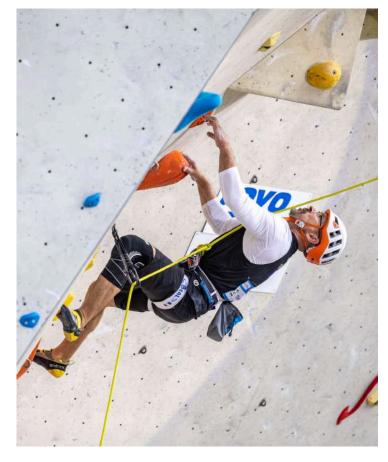
Déficience sévère de force musculaire, d'amplitude articulaire ou autre type de déficience fonctionnelle grave (ou absence totale d'un bras ou deux membres touchés).

RP2

Déficience modérée de force musculaire, d'amplitude articulaire ou autre type de déficience fonctionnelle éligible (déficience modérée des fonctions du tronc et/ou des membres).



Benjamin MAYFORTH (USA) 2023



Bastien THOMAS (FRA) 2023

RP3

Déficience légère de force musculaire, d'amplitude articulaire ou autre type de déficience fonctionnelle éligible (déficience légère des fonctions du tronc et/ou des membres).

DÉFICIENCE VISUELLE (BLIND)





Nicolas Moineau (FRA) 2025

B1



Acuité visuelle inférieure à 0,025/10.

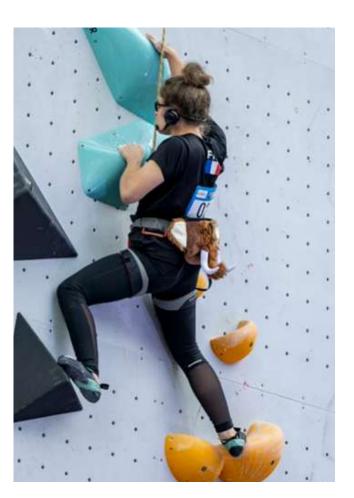
Port d'un masque occultant obligatoire en compétition et accompagnement d'un guide.

B2



Acuité visuelle comprise entre 0,33/10 et 0,025/10 et/ou un champ visuel inférieur à 10° de diamètre.

Accompagnement d'un guide.



Melissa CESARONNE (FRA) 2023



Elsa Boutel Menard (FRA) 2023

B3

Acuité visuelle comprise entre 0,4/10 et 1/10 et/ou un champ visuel inférieur à 40° de diamètre.

Possibilité de se faire accompagner par un guide.

DÉFICIENCES MEMBRES INFÉRIEURS



(LOWER LIMB IMPAIRMENT)



Angelino ZELLER (AUT) 2023

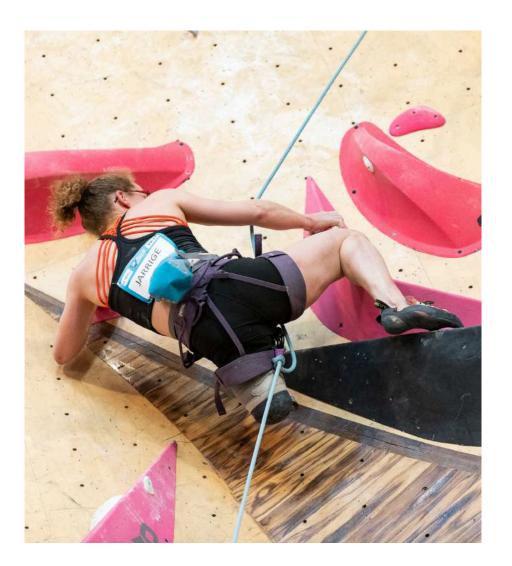
AL1

Déficience bilatérale des membres inférieurs. Utilisation fonctionnelle considérablement réduite pour grimper ou absence des membres inférieurs bilatéraux.

AL2



Déficience unilatérale des membres inférieurs ou différence de longueur des jambes - Déficience d'un seul membre inférieur.



Lucie JARRIGE (FRA) 2023

Le port d'une prothèse est laissé au libre choix de l'athlète.

PLUS D'INFOS SUR LA PARA-ESCALADE : https://www.ffme.fr/para-escalade/

DOCUMENT ÉLABORÉ PAR BAPTISTE CRUZEL







